

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 128 (2020)

**Artikel:** L'associationnisme, une tradition vivante helvétique?  
**Autor:** Devanthery, Ariane  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1096972>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**ARIANE DEVANTHÉRY**

## **L'ASSOCIATIONNISME, UNE TRADITION VIVANTE HELVÉTIQUE ? <sup>1</sup>**

La « vie associative » peut-elle être considérée comme une tradition ? Une tradition helvétique, qui plus est ? En inscrivant cette pratique dès 2012 dans la liste suisse des traditions vivantes, l'Office fédéral de la culture a tranché : à l'aune de la notion récente qu'est le patrimoine culturel immatériel, la vie associative est bien une tradition helvétique <sup>2</sup>. Il en veut pour preuve les très nombreuses associations actives aujourd'hui dans notre pays, leur dynamisme et, pour certaines, leur longue histoire <sup>3</sup>. Prenons le temps de lire l'introduction au petit dossier consacré à la « vie associative » que l'on trouve dans l'inventaire du patrimoine immatériel helvétique :

Quand des gens se retrouvent régulièrement et qu'ils ont un but idéal commun qu'ils désirent affirmer en face du reste de l'humanité, ils fondent une association. Il existe en Suisse entre 80 000 et 100 000 associations. La moitié d'entre elles ont vocation sportive. Les associations à finalité culturelle, sociale ou politique sont également bien représentées. Des groupements économiques de producteurs et de négociants ont choisi de s'organiser sous la forme flexible de l'association.

Si la forme de l'association est tellement pratiquée en Suisse que de nouvelles sortent chaque jour de terre alors que d'autres se mettent en veilleuse pendant des années, c'est en raison de l'excellence des conditions juridiques qui leur sont faites : d'une part la Constitution garantit la liberté d'association et d'autre part, elles ont une autonomie qui leur permet, à l'intérieur de certaines règles, de se donner des statuts sans avoir à demander une approbation officielle. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, quand les associations commencèrent à se former et au XIX<sup>e</sup>, quand elles commencèrent à prendre leur essor, les autorités politiques ne reconnaissaient pas encore la liberté de réunion. Plusieurs associations fédérales furent fondées à cette époque, qui,

**1** Je tiens à remercier le prof. Dominique Vinck, sociologue des sciences et de l'innovation et directeur de l'Institut des sciences sociales de l'Université de Lausanne, pour nos discussions stimulantes.

**2** Rappelons que, quand il s'agit de patrimoine immatériel, l'exceptionnalité n'est pas requise ; il suffit que la tradition soit présente sur le territoire concerné.

**3** Dynamisme et longue histoire sont des éléments clés de la définition du patrimoine immatériel : ils ressaissent en effet deux de ses idées fondamentales, celles de la transmission et du renouvellement.

depuis, organisent régulièrement des fêtes au niveau national. Avec elles furent fondées des associations féminines, ouvrières, étrangères.

Au sein même de notre société de l'information, les sociétés n'ont rien perdu de leur importance politique ou de leur capacité à s'intégrer à la société. Plus de la moitié des habitants de ce pays, âgés de plus de 14 ans est membre d'une association au moins. <sup>4</sup>

L'essentiel y est, contracté en façon « substantifique moelle », chère à Rabelais. On y lit le but des associations (idéalement: « idéal »), l'idée de communauté inhérente à la notion, la densité du réseau associatif suisse autant que sa labilité (la largeur de la fourchette chiffrée – entre 80 000 et 100 000 associations – est un indice de la difficulté à dénombrer cette pratique), la variété des missions poursuivies (sportives, culturelles, sociales, politiques, professionnelles ou à intérêt particulier), ainsi que l'autonomie et la souplesse juridique de la structure associative. Ce texte introductif se conclut par un rappel de l'ancrage historique de la pratique associative et un retour sur le présent qui souligne l'importance et l'utilité des associations ainsi que le nombre des personnes qui s'y engagent régulièrement.

Si l'historien a l'habitude de considérer un phénomène depuis son émergence et dans la longue durée, l'ethnologue – dont relève le patrimoine immatériel – s'intéresse aux pratiques sociales et culturelles actuelles, dans le but de déterminer une structure de société ainsi que ses évolutions. La pratique associative fait ainsi clairement partie du champ d'études de l'ethnologie. Et, même si les non-spécialistes peinent souvent à identifier cette habitude comme une tradition, il n'est pas inutile de s'efforcer de faire ce « pas de côté » et de remettre en question certaines de nos catégories. L'UNESCO a d'ailleurs inscrit en 2016 dans la liste représentative du patrimoine immatériel mondial une proposition allemande assez proche de la « vie associative » helvétique: « L'idée et la pratique d'intérêts communs organisés en coopératives <sup>5</sup> ».

#### **OBJET DIFFICILE À CERNER – PRUDENCE !**

100 000 associations pour 6,9 à 8,5 millions d'habitants <sup>6</sup>, est-ce beaucoup ou peu ? Respectivement 1,45 % ou 1,18 % ne semblent pas particulièrement remarquables en compa-

<sup>4</sup> Introduction, in « Vie associative ». En ligne: [www.traditions-vivantes.ch](http://www.traditions-vivantes.ch).

<sup>5</sup> Voir <https://ich.unesco.org/fr/RL/lidee-et-la-pratique-dinterets-communs-organises-en-cooperatives-01200> (consulté en juin 2020).

<sup>6</sup> Le chiffre de 100 000 associations en Suisse a été avancé par H. U. Jost en 1991 (voir Hans Ulrich Jost, « Sociabilité, faits associatifs et vie politique en Suisse au XIX<sup>e</sup> siècle », in Hans Ulrich Jost et Albert Tanner (éds), *Geselligkeit, Sozietäten und Vereine – Sociabilité et faits associatifs*, Zurich: Chronos Verlag, 1991, pp. 7-29). Il ne semble pas avoir été actualisé depuis, ce qui souligne le manque d'études récentes et fiables sur la question.

raison des chiffres français qui, en 2018, se montaient à 2,24%<sup>7</sup>. La démarche de l'Office fédéral de la culture d'inscrire la pratique associative dans la liste suisse des traditions vivantes ne semble ainsi pas être fondée sur des raisons uniquement quantitatives.

Quand, au-delà de ces premiers chiffres, on cherche à mieux cerner le phénomène associatif, à le définir, l'organiser, le classer ou le quantifier, la difficulté émerge. La pratique associative est en effet d'une telle variété qu'elle est difficile à circonscrire. Si l'on s'attache aux buts que se donnent les associations, on touche aux intérêts les plus divers : politiques, sociétaux, religieux, professionnels, culturels, sportifs, de bienfaisance, d'assurance, de soutien communautaire ou de défense d'une minorité. Une association peut être de toute taille, du petit groupe culturel rassemblant moins de 100 membres à des structures professionnalisées de très grande ampleur agissant aux niveaux nationaux ou internationaux, telles l'Union syndicale suisse (USS), l'Union des associations européennes de football (UEFA) ou la Fédération internationale de gymnastique (FIG), qui ont toutes une structure juridique d'association et comptent plusieurs centaines de milliers de membres. Statistiquement, l'OFS ne s'est pas (encore ?) risqué à les recenser à l'échelle suisse, pas plus que Statistique Vaud. L'unique enquête vaudoise sur des associations a été réalisée en 2016 pour les seuls clubs sportifs ; elle en a compté 1143<sup>8</sup>. Des chiffres importants, mais à la variabilité forte. Les résultats sont tout aussi maigres du côté de l'Administration cantonale des impôts, qui ne dispose pas de chiffres consolidés, les associations ne s'annonçant pas toujours à l'autorité fiscale malgré l'obligation légale. L'ampleur et la diversité des pratiques recouvertes ainsi que l'absence d'un dénombrement précis engagent donc l'observateur à la retenue. Le déficit en études sur le phénomène associatif en général – que ce soit dans les champs de l'histoire ou de l'ethnologie – est un argument supplémentaire qui incite à la prudence<sup>9</sup>. Nous nous garderons ainsi d'assurer ici quoi que ce soit de manière trop péremptoire, mais nous bornerons à poser quelques jalons.

### **TROUVER SA PLACE : DES SOCIÉTÉS DE L'ANCIEN RÉGIME AU SOUTIEN À L'ÉTAT FÉDÉRAL**

Si elles s'ancrent dans les diverses sociétés de l'Ancien Régime, les associations se créent en Suisse dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, parallèlement à « la formation de l'espace public bourgeois<sup>10</sup> ». Bien qu'avant 1848 ni la liberté d'expression ni la liberté

<sup>7</sup> On compte 1 500 000 associations pour 67 millions d'habitants. Voir [https://lemouvementassociatif.org/wp-content/uploads/2016/09/LMA\\_letat\\_des\\_assos\\_en\\_12infos.pdf](https://lemouvementassociatif.org/wp-content/uploads/2016/09/LMA_letat_des_assos_en_12infos.pdf) (consulté en juin 2020).

<sup>8</sup> *Annuaire statistique Vaud*, Lausanne : Département des finances et des relations extérieures, 2019, p. 350 (consultable en ligne).

<sup>9</sup> On peut toutefois lire avec intérêt les chapitres 10 à 12 du tome 11 de *L'Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, Lausanne : Éditions 24 Heures, 1984, pp. 174-224.

<sup>10</sup> Hans Ulrich Jost, « Sociabilité, faits associatifs et vie politique en Suisse au XIX<sup>e</sup> siècle », art. cit., pp. 7-29, p. 10.

d'association n'existent encore, le *Dictionnaire historique de la Suisse*<sup>11</sup> avance que, sur les quelque 30 000 fondations de sociétés attestées durant le XIX<sup>e</sup> siècle, 5000 auraient eu lieu dans la première moitié du siècle. Ces premières associations, qui poursuivaient des buts essentiellement culturels et philanthropiques, ont eu un rôle encore peu étudié, mais fondamental dans le développement d'une société démocratique. Chacune à sa manière a en effet participé à la constitution d'un espace public où le raisonnement critique, les échanges d'idées et l'égalité des droits des membres ont pu éclore et s'épanouir.

Assurée par la Constitution de 1848, la liberté d'association favorise la multiplication des sociétés dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, pour atteindre une apogée vers 1900. Aux premières associations philanthropiques ou culturelles succèdent de nouvelles, qui défendent de plus en plus souvent des intérêts particuliers, notamment économiques, puis politiques et sociaux. L'État fédéral ne prenant pas encore en charge toutes les missions qu'il assumera par la suite, les sociétés ont alors fréquemment joué un rôle de « médiatrices entre les citoyens et l'État<sup>12</sup> », portant la voix de leurs membres tout en s'employant à réaliser des relevés statistiques ou des recensements que l'administration ne pouvait faire. C'est dans ce contexte que naissent à la fois des associations économiques, telles que l'Union suisse du commerce et de l'industrie (1870 – devenue *Vorort*, puis intégrée en 2000 dans *économiesuisse*), l'Union suisse des arts et métiers (1879) ou l'Union suisse des paysans (1897), mais aussi les principaux partis politiques (1880-1914). Cette collaboration entre État et associations qui, à l'origine, était avantageuse à tous a cependant rapidement créé une situation complexe où pouvoir et groupes d'influence se mêlent.

#### **ASSOCIATIONS « TRADITIONNELLES »**

Sans nous attarder plus longuement sur le phénomène associatif en général, intéressons-nous ici aux associations que l'on trouve le plus souvent évoquées dans on parle de traditions. Comment les définir? Qu'est-ce qui rapproche un Cercle italien ou portugais de l'Association fédérale des yodleurs (1910), une société d'étudiants de l'Association fédérale de lutte suisse (1895), la Fédération nationale des costumes suisses (1926) de la Fédération sportive suisse de tir (ancienne Société des Carabiniers, 1824)? Pour répondre à cette question, il faut se demander ce qui les motive, ce que recherchent ceux qui les font vivre, ce qu'elles leur apportent. Une des réponses tient sans doute au sentiment de communauté, à une recherche d'ancrage culturel et social, peut-être aussi à une quête

<sup>11</sup> Thomas Gull, « Sociétés » (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles), in *DHS*, consulté le 18 juin 2020.

<sup>12</sup> Thomas Gull, « Sociétés » (fonctions politiques), in *DHS*, consulté le 18 juin 2020.

de réassurance qui s'affirme par le biais d'une nostalgie ou de l'entretien volontaire de pratiques et de souvenirs. Malgré le resserrement du sujet que l'on vient d'opérer sur les « associations traditionnelles », le phénomène reste encore incroyablement polymorphe et complexe. Comme il ne nous sera définitivement pas possible de le traiter de manière exhaustive, contentons-nous de relever ici quelques éléments intéressants dans l'optique d'une lecture des pratiques associatives comme patrimoine immatériel.

### ENSEMBLE MALGRÉ LE DÉ-PAYSEMENT

Quand une association a pour but de rassembler les acteurs d'une même communauté, elle est très souvent liée à la migration. Conçue de manière très large, cette migration peut être à la fois immigration en Suisse, mais aussi déplacements internes à la Suisse. Le Service des sports et de la cohésion sociale de la Ville de Lausanne tient à jour une liste des « associations et groupements d'étrangers à Lausanne » qui recense 165 associations<sup>13</sup> et où se côtoient l'Association des Afghans en Suisse, l'Association polonaise de Lausanne et l'Association des Somaliens du canton de Vaud. Mais on trouve aussi des associations de ressortissants suisses installés dans un autre canton, telle l'Association des Genevois de Berne: Post Tenebras Lux – PTL<sup>14</sup> ou la récente Association du Consulat valaisan de Genève<sup>15</sup>. Si ces associations peuvent avoir des buts particuliers touchant le sport, la politique ou la religion, la majorité d'entre elles sont toutefois essentiellement culturelles et communautaires. Elles sont là pour donner des conseils d'intégration, pour permettre à leurs adhérents de nouer des liens et de s'entraider, pour maintenir une connexion avec le pays natal, des habitudes communes, une histoire, un esprit, parfois même pour tenter de recréer une forme de vie proche de celle vécue « au pays ». La forte mobilité qui caractérise le début du XXI<sup>e</sup> siècle et la multiplicité des moyens de communication disponibles semblent cependant rendre les « émigrations » intra-helvétiques de moins en moins exceptionnelles et amenuiser l'intérêt, l'utilité ou l'importance de ce type d'associations.

Bien que l'Office fédéral de la statistique n'aborde pas la thématique des associations de front, il y offre quand même un accès (partiel) par le biais de la question de la « participation à une association ou à un groupe<sup>16</sup> ». Il en ressort que 50 % de la population

<sup>13</sup> Voir <https://www.lausanne.ch/vie-pratique/integration/associations-et-migration/associations-de-migrants> (consulté en mars 2020). Page mise à jour en décembre 2019.

<sup>14</sup> Voir <http://www.ptl-berne.ch/> (consulté en juin 2020).

<sup>15</sup> Voir <https://www.facebook.com/consulatvsge/> (consulté en juin 2020).

<sup>16</sup> Voir <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/migration-integration/indicateurs-integration/indicateurs/association-groupe.html> (consulté en juin 2020). Les citations qui suivent renvoient à ce même document.

suisse et 28 % de la population issue de la migration étaient membres de groupes ou d'associations en 2017, apportant ainsi leur « contribution active à l'organisation du cadre de vie ». Si le second groupe s'engage toutefois « significativement » moins souvent dans une association, ceux parmi eux qui le font profitent du fort pouvoir d'intégration de celles-ci, spécialement des clubs sportifs.

#### **ENRACINEMENT CULTUREL ET/OU PATRIOTIQUE ?**

Les grandes associations nationales de yodel, tir, lutte, gym, chant, fanfare ou costumes nées au XIX<sup>e</sup> ou au début du XX<sup>e</sup> siècle jouent fondamentalement le même rôle que les plus petites associations que l'on a qualifiées de « traditionnelles » : celui de réunion d'une communauté et d'ancrage culturel et social. Seule leur ampleur diffère. Il est impressionnant de mesurer la capacité de rassemblement des grandes faïtières. La dernière Fête fédérale de gymnastique (Aarau 2019) a ainsi accueilli près de 70 000 participants, alors que la dernière Fête fédérale de lutte (Zoug 2019) a attiré plus de 420 000 spectateurs durant les trois jours de la manifestation.

Dans son article « Sociabilité, faits associatifs et vie politique en Suisse au XIX<sup>e</sup> siècle », l'historien Hans Ulrich Jost relève que, qu'elles soient « culturelles » ou « de loisirs », les grandes associations bientôt bicentennaires ont aussi eu, à leur origine, « un rôle patriotique » qui les a inscrites dans une « perspective de politique nationale <sup>17</sup> ». Qu'en est-il, au début du XXI<sup>e</sup> siècle, de ce « rôle patriotique » voire de cette influence nationale ? Une réponse univoque est impossible. Certaines associations ont maintenu une fonction marquée d'ancrage patriotique et d'entretien des valeurs (forcément positives) qu'elles considèrent comme ayant mené à la construction de la Suisse moderne. D'autres, plus modestement, s'attachent surtout à cultiver une certaine convivialité et un fort sentiment d'appartenance et de partage.

On peut également se demander si le rôle initial des grandes associations contemporaines de la création de l'État fédéral suisse n'a pas aussi été de participer à la construction d'une unité nationale, dans un pays alors encore très fragmenté et où le pouvoir central était passablement fragile. À moins que ce ne soit l'affirmation d'une méfiance à l'égard du gouvernement fédéral, voire d'un positionnement inné d'opposition ou de rivalité vis-à-vis des autres, de la différence et de l'hétérogénéité.

Quelque cent cinquante ans après la formation de très nombreuses associations suisses qui sont devenues des faïtières et qui ont su s'adapter au passage des années, il est frappant de constater à quel point plusieurs d'entre elles continuent à idéaliser et

<sup>17</sup> Hans Ulrich Jost, « Sociabilité, faits associatifs et vie politique en Suisse au XIX<sup>e</sup> siècle », art. cit., pp. 7-29, p. 18.

valoriser une culture rurale qui a pourtant beaucoup perdu de son importance économique avec l'urbanisation <sup>18</sup>.

## BÉNÉVOLAT

Le bénévolat est la pierre angulaire de la très grande majorité des associations qui perpétuent les traditions vivantes. Sans le Comité des Masqués, pas de Brandons à Payerne; sans l'Ancienne Abbaye de Château-d'Œx (1794) ou l'Abbaye des Mousquetaires d'Aigle (1590), pas de fête de tir; sans Jeunesse, pas de Giron; sans association organisatrice, pas de loto. Toutes ces sociétés travaillent sans être rémunérées. Si l'ampleur du travail bénévole est difficile à chiffrer, elle est aisée à imaginer. Elle permet également de comprendre pourquoi il est important qu'une tradition – quelle qu'elle soit – puisse évoluer et garder du sens à son époque. Car, si l'on souhaite pouvoir continuer à disposer gratuitement de forces vives pour organiser une fête, il est nécessaire que ceux qui donnent de leur temps y trouvent aussi leur intérêt. Si, par goût d'une (illusoire) pureté originelle, une tradition était tentée de se figer dans une forme qui n'aurait pas ou plus de pertinence dans la société actuelle, elle aurait tôt fait de voir ses bénévoles – et son public – se raréfier puis se tourner vers d'autres activités.

À l'instar du phénomène de la participation à une association ou à un groupe, le bénévolat est aussi un objet d'étude de l'Office fédéral de la statistique. Le travail au sein d'une association est mesuré sous l'indicateur intitulé « Participation au travail bénévole organisé », qui trouve un pendant dans la « Participation au travail bénévole informel ». En 2016, près de 20 % de la population de plus de 15 ans résidant en Suisse reconnaissait faire du bénévolat au sein d'une association ou d'un groupe et près de 32 % disaient donner de son temps de manière informelle, notamment en gardant des enfants ou en s'occupant de personnes ayant besoin de soutien. S'en étonnera-t-on? Les hommes sont un peu plus nombreux à être actifs dans le bénévolat organisé et les femmes dans le bénévolat informel. Mais le plus intéressant est l'estimation chiffrée de ce travail bénévole: en 2016, l'OFS a compté davantage d'heures de travail bénévole que d'heures rémunérées (9,2 vs 7,9 milliards) et calcule la valeur monétaire du bénévolat à 408 milliards de francs <sup>19</sup>. Si le travail bénévole associatif ne constitue pas l'entier de ce chiffre, il en occupe assurément une intéressante partie et permet de mettre en lumière un phénomène fondamental pour les manifestations organisées par les associations, notamment celles que l'on a appelées « traditionnelles ».

<sup>18</sup> Page « Vie associative » sur [www.traditions-vivantes.ch](http://www.traditions-vivantes.ch).

<sup>19</sup> Office fédéral de la statistique, Communiqué de presse du 11 décembre 2017. En ligne: <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration/travail-non-remunere/travail-benevole.asset-detail.3882344.html> (consulté en juin 2020).

## **ASSOCIATIONS VAUDOISES INSCRITES DANS LES INVENTAIRES DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL <sup>20</sup>**

La règle de l'UNESCO est claire : il n'est pas possible d'inscrire une association en tant que telle dans un inventaire du patrimoine immatériel ; seules peuvent être inscrites leurs manifestations. Ainsi, ce n'est pas la Confrérie des Vignerons qui est inscrite dans les listes vaudoises, suisses et de l'UNESCO, mais ses activités : surveillance des vignes, Biennales, Triennales et/ou Fête des Vignerons. À distinguer ainsi l'« être » et le « faire », on se rend compte que certaines associations sont plus connues pour leurs manifestations que pour elles-mêmes, tandis que d'autres font l'expérience inverse. Quelle que soit leur localisation, les brandons ou carnivals sont plus notoires que les associations qui les organisent. Il en va de même pour un loto, le Guet de la cathédrale de Lausanne ou l'illumination de celle-ci le 31 décembre à minuit, la Fête du blé et du pain, les régates lémaniques, la Fête du Bois, une Mi-été, les inalpes et désalpes ou le sauvetage autour du Léman. C'est encore plus flagrant quand on évoque un savoir-faire comme le tavillonnage, les découpages sur papier, la construction de boîtes à musique ou d'automates, le pressage de l'huile ou les métiers de la vigne. À l'inverse, certaines associations sont plus réputées que les manifestations qu'elles organisent. Dans le canton de Vaud, c'est souvent le cas des Abbayes de tir (Tirage de Payerne mis à part), des Jeunesses, des Paysannes vaudoises, des Milices vaudoises, des Pirates d'Ouchy ou des Brigands du Jorat. Les nombreuses chorales, fanfares et harmonies du canton sont aussi plus renommées que leurs concerts – éphémères, il est vrai.

Si les grandes traditions vaudoises sont souvent portées par des associations, de nombreuses traditions n'ont pas non plus besoin d'associations pour exister. Appartenant à tous et à chacun, elles existent et se perpétuent quand nous les pratiquons. Il en va ainsi du papet vaudois, de la verrée, du patois vaudois, des gremailles, du Jeûne fédéral (qui n'a cependant plus grand-chose de fédéral...), de l'habitude des foires et marchés, de l'amour des salées au sucre, etc., etc.

Il existe aussi de nombreuses associations vaudoises qui n'apparaissent pas dans l'inventaire du patrimoine immatériel cantonal. Cette invisibilité n'est pas un signe d'insignifiance. Les associations, quelles qu'elles soient, sont importantes pour une société. Elles tissent en effet un réseau fondamental pour une communauté, qui se révèle un indicateur essentiel de la vitalité de celle-ci et de son territoire.

**20** L'inventaire du patrimoine immatériel vaudois est accessible en ligne : <https://www.vd.ch/themes/culture/patrimoine-mobilier-non-cantonal-et-immateriel/patrimoine-immateriel-et-traditions-vivantes/>. Le même site donne accès aux autres inventaires romands, à l'inventaire suisse ainsi qu'aux listes de l'UNESCO. Ces inventaires ne seront jamais exhaustifs, mais si quelqu'un souhaite ajouter une tradition ou un savoir-faire important pour le canton de Vaud, il peut écrire à : [patrimoine.serac@vd.ch](mailto:patrimoine.serac@vd.ch).

## RÉINVENTION OBLIGATOIRE ?

La Suisse est-elle vraiment le pays d'une pratique associative particulièrement forte ? À lire l'Eurobaromètre publié en octobre 2011 sur le thème du « Bénévolat et [de la] Solidarité intergénérationnelle <sup>21</sup> » (et pour autant que cette lecture comparative soit réaliste, car les méthodologies diffèrent <sup>22</sup>), le bénévolat helvétique paraît se situer dans la moyenne européenne, puisque près du quart des Européens dit en faire et que, tout comme en Suisse, les associations européennes qui drainent le plus de bénévoles sont celles qui œuvrent dans le domaine du sport et de la culture. Il faut toutefois se garder d'agréger ici bénévolat et associations, et mesurer l'un ne suffit pas à définir les autres. L'Office fédéral de la statistique relevant qu'environ 50 % de la population helvétique non issue de la migration s'engage de manière active dans une association ou un groupe <sup>23</sup>, cela semble attester que les Suisses ont en effet une vie associative plus soutenue que la moyenne européenne. Le plus intéressant pourrait toutefois résider ailleurs, notamment dans la forte valorisation que la Suisse accorde à cette pratique. Si on ne tranchera pas ici sur les avantages de celle-ci, on peut rappeler les idées fortes portées par de nombreuses grandes associations nationales : l'appartenance et la création d'une unité ou d'une communauté dans une société pourtant fortement individualisée <sup>24</sup> ainsi que dans un pays passablement fragmenté – où les clivages linguistiques, culturels, entre villes et campagnes, etc. peuvent être importants – et où le pouvoir central a été voulu comme structurellement plus faible et moins centralisé qu'ailleurs.

Mais, dans le pays riche et culturellement dynamique qu'est la Suisse, il est peut-être aussi un biais qu'il ne faut pas oublier quand on réfléchit aux associations (traditionnelles ou non) et à leur impact social et/ou culturel : si des musiciens ou des comédiens veulent monter un spectacle, il leur est nécessaire de créer une association pour pouvoir mener à bien leur recherche de fonds, les Services subventionneurs des collectivités publiques et les mécènes parapublics ne distribuant pas de financement à des individus en nom propre. Cela induit la création de nombreuses associations « ad hoc » qui, parfois, n'ont pas d'existence plus longue que le projet qui les a fait naître, et

**21** Eurobaromètre 75,2, *Bénévolat et Solidarité* intergénérationnelle, publié en octobre 2011, pp. 5-10. En ligne : <https://europarl.europa.eu/at-your-service/files/be-heard/eurobarometer/2011/2011-european-year-of-volunteering/aggregate-report/fr-aggregation-report-2011-european-year-of-volunteering-201110.pdf> (consulté en juin 2020).

**22** L'Eurobaromètre ne distingue notamment pas le bénévolat formel du bénévolat informel. C'est toutefois le premier qui semble avoir été étudié, car les questions évoquent fréquemment les organisations ou associations où est réalisé le travail bénévole.

**23** Voir <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/migration-integration/indicateurs-integration/indicateurs/association-groupe.html> (consulté en juin 2020).

**24** Une société où ni la famille élargie ni les clans n'occupent de place structurante.

génère un état de fait qui pourrait fausser la perception du phénomène associatif et de ses influences dans la société suisse d'aujourd'hui.

N'oublions pas non plus que de nombreuses associations connaissent actuellement un désengagement croissant, qui commence même à devenir un sujet de préoccupation pour elles, en particulier pour celles qui sont actives dans le domaine culturel. Pensons, par exemple, à l'intitulé de la table ronde que la Société vaudoise d'archéologie et d'histoire avait programmée en date du 28 mars 2020 : *Peut-on encore compter sur le bénévolat pour faire fonctionner nos associations ?* Si l'engagement bénévole ne semble pas avoir beaucoup diminué au début du XXI<sup>e</sup> siècle, force est de constater qu'il se transforme pourtant en profondeur, dans une société à la fois plus individualiste, mais aussi inondée de rendez-vous culturels et sportifs en tous genres. Cette abondance pousse tout un chacun à faire des choix et, si on ne s'engage plus à vie dans une même association, on s'engage toujours quand les manifestations sont ponctuelles et, surtout, porteuses de sens. Les quelque 6000 bénévoles qui ont participé à la Fête des Vignons de 2019 en témoignent, alors que l'investissement était incroyablement exigeant.

Au terme de cette réflexion sur les pratiques associatives et le bénévolat sur lequel elles reposent souvent, il est utile de rappeler que, dans le domaine du patrimoine immatériel, les notions de la transmission d'une génération à l'autre et de l'adaptation des traditions à la société présente sont absolument fondamentales. Elles permettent de souligner qu'une tradition n'est jamais aussi forte que quand elle est en phase avec son époque, parce qu'elle lui apporte sens, valeur ou cohérence. N'en déplaise aux tenants de la pureté originelle, c'est parce qu'une tradition parvient à évoluer avec son temps qu'elle se perpétue, qu'elle trouve des pratiquants pour garder vivante et transmettre la richesse de connaissances et de savoir-faire qui la fondent. La question essentielle qu'il faudrait ainsi pouvoir poser à la pratique associative comme au bénévolat serait de savoir si, dans la société suisse contemporaine, ils jouent le rôle d'un simple rouage ou d'une puissante machinerie. Et, dans l'un et l'autre cas, ce qui, outre leur valorisation actuelle, les motive et les nourrit, favorise leur transmission et les garde vivants et dynamiques.